



Ville de Vézelize

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2015

Le mot du maire

L'environnement, le cadre et la qualité de vie, le bien vivre ensemble, les animations font partie des préoccupations principales de l'équipe municipale et plus encore à l'approche de l'été.

C'est ainsi que nous avons prévu dans notre budget un programme de fleurissement, le remplacement des installations de l'aire de jeux, la réfection et la mise en peinture des rambardes de l'Uvry. Mais ce bien vivre ensemble exige aussi le respect par nous tous de quelques règles élémentaires de civisme telles qu'éviter le stationnement sur les trottoirs ou ramasser les déjections de son animal.

Malgré la crise économique et la baisse des dotations de l'Etat, nous avons souhaité maintenir les subventions aux associations au niveau de l'année dernière. Les soutiens au fonctionnement et aux actions qui leur sont alloués en 2015 s'élèvent à 30 000 €. Et comme vous pouvez le constater, l'actualité du tissu associatif sur notre commune a été, ces derniers mois, riche et dense en activités diverses, concerts, courses, spectacles. Ces animations de qualité vont perdurer tout au long de l'année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de mettre à profit cette période estivale pour oublier les soucis du quotidien et refaire le plein d'énergie.

Dominique VOLLMAR

Vézelize... en bref

Correspondant défense

Agenda des associations

Fleurissement de la ville

Informations pratiques



Incendie au foyer Claire Leclerc.

L'incendie qui s'est produit dans la nuit du 5 au 6 mars au foyer des personnes âgées aurait pu être mortel.

Heureusement, seuls des dégâts matériels, quoique importants, ont été à déplorer (local de dépôt des marchandises du secours populaire totalement détruit et 3 appartements inhabitables). Le constat aurait pu être plus sévère sachant que tout l'étage supérieur du bâtiment était enfumé.

L'intervention rapide d'importants moyens de secours a limité au maximum les dégâts.

L'enquête de gendarmerie a permis d'identifier très rapidement l'auteur de cet acte criminel.

La présence sur les lieux, dès le début de l'incendie, de Mr le Maire, des adjoints et des différents services de secours a favorisé la prise en charge rapide des personnes incommodées.

Les personnes les plus choquées ont été réconfortées à la maison de retraite.

Une vigilance accrue de tous, au quotidien, évitera la répétition de tels actes d'incivilité.



Les élections départementales des 22 et 29 Mars 2015.

Vézélise étant Bourg Centre, la Mairie a donc procédé à l'envoi des Professions de Foi et des Bulletins (98 communes et 20911 électeurs).

Ce sont 30 personnes qui ont été embauchées pour effectuer ce travail (demandeurs d'emploi, étudiants, bénévoles...).

Nous remercions plus particulièrement les bénévoles qui ont permis aux personnes embauchées de percevoir une meilleure rémunération.

Course pédestre

Notre association « Les Amis de Vézélise » a été heureuse du succès de la première réédition de la course pédestre Le Circuit du Saintois. Cette course a permis aux coureurs du saintois de se rencontrer et aussi aux autres de découvrir notre belle campagne.

Évidemment, une deuxième édition est déjà en cours de préparation avec au programme plusieurs parcours de 5kms, 10kms et certainement un parcours enfant.

Pour suivre notre association, nos projets et manifestations à venir n'hésitez pas à regarder notre site web : www.lesamisdevezelise.fr





8 Mai : Commémoration intergénérationnelle.

C'est avec ferveur que les cérémonies commémorant la Victoire du 8 Mai 1945 ont été célébrées à Vézelize. Après la célébration du souvenir à l'église de Vézelize, les participants, porte-drapeaux, anciens combattants, élus, sapeurs-pompiers et représentants des administrations se sont rendus au Monument aux Morts de Vézelize pour assister aux cérémonies présidées par Dominique Vollmar, maire de Vézelize, André Thomas, président de la section des Anciens Combattants AMC du Saintois et Philippe Grange, correspondant défense de Vézelize.

Il convient de souligner la participation active des élèves de l'école élémentaire Marie-Marvingt et de leurs enseignants au devoir de mémoire. Ainsi Lucas, Romain et Vivien, élèves de CM2 ont fait lecture du poème de Paul Eluard « Liberté » avant de participer à l'appel des morts. Enfin, les élèves ont entonné l'hymne national « La Marseillaise » reprise par l'ensemble des participants.

N'oublions pas l'excellente prestation de François, trompettiste de grand talent qui, en interprétant toutes les sonneries réglementaires a donné à la cérémonie une solennité appréciée de tous.



Concert du 10 Mai.

Le concert du 10 mai dernier organisé par les Amis de l'orgue se voulait être un moment de découverte et de partage, d'où son intitulé « Récital pour ceux qui n'aiment pas l'orgue, et aussi pour les autres ».

Le choix des œuvres a surpris et ravi le public qui était aussi acteur du concert proposé par le nouveau titulaire et Président, Dominique DANTAND. Certains habitants qui n'étaient jamais venus auparavant assister à un récital ont pu découvrir différentes facettes du prestigieux instrument qui orne l'église.

On notait aussi dans l'assistance la présence d'enfants, dont il convient de saluer ici l'initiative des parents : oser l'orgue !

Une expérience à renouveler.



Les métiers de la Défense : des métiers au service de la Nation

La Défense, ce sont surtout les hommes et les femmes qui la composent et qui, chaque jour, assurent la défense du territoire et participent à la sécurité des Français. C'est une grande diversité de métiers et de situations pour tous types de profils.

S'engager, c'est d'abord se préparer et choisir dans quelle armée on veut servir et s'informer sur le métier que l'on désire exercer. C'est aussi accepter un statut spécifique et exigeant au service de la Nation.

Entrer dans la Défense, c'est aussi bénéficier d'un soutien et d'une aide pour se former à un métier pour plus tard, se reconverter, sans oublier, les opportunités offertes par la réserve.

La Défense offre des possibilités d'emplois pour tous : quel que soit le niveau de formation, dès 17 ans, garçons ou filles, sur concours ou par candidatures spontanées, à titre civil ou militaire. Ce sont plus de 40 professions, regroupées autour de quatre grandes « familles » (combat, sécurité, logistique, informatique et télécommunications).

La réflexion sur le parcours militaire est avant tout faite de préparation et d'information. Ce sujet explore donc les possibilités qui s'offrent aux candidats pour leur engagement dans la Défense.

Le ministère de la Défense est l'un des principaux recruteurs de l'État. Il embauche plus de 20 000 jeunes, militaires et civils, chaque année.

Il offre tous les métiers nécessaires à l'accomplissement des missions dévolues à chacune des armées.

Un jeune peut s'engager dans l'armée quel que soit son niveau de formation :

- en tant que militaire du rang sans le BAC ;
- comme sous-officier pour celui qui a un diplôme entre le BAC et BAC +2 ;
- avec le grade d'officier pour celui qui dispose d'une formation supérieure.

Il est donc possible pour un jeune citoyen, qualifié ou non, d'obtenir un premier contrat militaire et de faire carrière par le biais de la promotion interne.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser en mairie et contacter nos correspondants défense [Philippe Grange](#) ou [Hubert Virion](#).

L'agenda des associations - 2e semestre 2015

L'association du Grenier des Halles

Salon de peinture HAL'ART (Entrée libre)
du 19 au 27 septembre, de 14 heures à 18 heures

Concert d'Harmo & Co (8 € et 6 €)
Samedi 24 octobre 20 h 30

Marché de Noël
Dimanche 29 novembre 9 h 30 à 18 heures

Familles Rurales et Compagnie reprend ses activités dès le 17 août 2015 avec un accueil de loisirs à Omelmont jusqu'au 28 août. L'accueil périscolaire, dès la rentrée scolaire, continue avec une nouvelle équipe de bénévoles et une équipe d'animation dynamique proposant de nouvelles activités attractives et de qualité.

Alors, venez nombreux et contactez-nous, soit par mail famillesruralesetcompagnie@gmail.com, soit par téléphone au **07 81 69 69 78**.

Les Amis de l'orgue de Vézelize

La nuit des églises
4 juillet 2015

Récital trompette et orgue par Thierry VAUTRIN et Dominique DANTAND
dimanche 2 août. 15h30

Récital d'orgue par Daniel MAURER, professeur au conservatoire de Strasbourg et titulaire de l'orgue historique Silbermann de l'église Saint-Thomas à Strasbourg.
samedi 15 août. 15h30.

Journées du Patrimoine, visite de l'orgue et animation musicale.

Concert pour la fête des Saints Côme et Damien par les maîtrises des cathédrales de Nancy et de Metz.
dimanche 27 septembre. 16h00.

Dimanche 4 Octobre. Repas des Anciens

Réservez dès à présent cette journée L'animation sera assurée par un enfant de Vézelize.

Le prochain don du sang aura lieu le 12 Septembre 2015 à l'école primaire Marie Marvingt de 8h30 à 12h30



Maison des Jeunes et de la Culture « Le Couarail »
Accueil des enfants à partir de 6 ans de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une garderie sera assurée le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 19h.

Activités du centre (Thème : j'aime et je découvre la nature)
du 6 au 31 Juillet 2015

Activités hebdomadaires

Pilates (adultes) le Lundi de 11h à 12h et le Mercredi de 19h30 à 20h30.

Badminton (adultes) le Lundi de 20h30 à 22h.

Yoga (adultes et ados) le Lundi de 19h à 20h30 et le mardi de 9h30 à 11h.

Gym enfant (6 ans et plus) le Mardi de 18h30 à 19h30.

Gym tonic (adultes) le Mardi de 19h45 à 20h45, le Jeudi de 19h15 à 20h15 et le Vendredi de 10h à 11h.

Club féminin (adultes) le Mardi de 14h à 17h.

Bokwa (adultes) le Mardi de 20h45 à 21h45.

Eveil gym (2-5 ans) le Mercredi de 16h à 16h45.

Zumba (adultes) le Mercredi et le Jeudi de 20h30 à 21h30.

Stretching (adultes) le Jeudi de 11h à 12h.

Gym douce (adultes) le Jeudi de 16h30 à 17h30.

Gym d'entretien (adultes) le Jeudi de 18h à 19h.

1001 Mailles (adultes) le Jeudi de 14h à 17h.

Gym du dos (adultes) le Vendredi de 9h à 10h.

Fleurissement de la ville

Si la musique adoucit les mœurs les fleurs embellissent la vie.

Ce printemps, la municipalité s'est engagée dans un programme de fleurissement : massifs de rosiers, suspensions autour des halles...

Ce programme va se poursuivre dans les années à venir afin de rendre notre environnement plus agréable.

Nous espérons que cette démarche d'embellissement de notre commune continuera d'essaimer auprès d'un nombre de Vézéliens toujours croissant, la beauté de notre cadre de vie étant l'affaire de tous.

Dans cette dynamique, la commune s'est inscrite au concours de fleurissement de la Communauté de communes permettant aux particuliers d'y participer également. En effet une commission relèvera dans chaque commune inscrite, une ou deux habitations particulièrement fleurie(s) pour les primer sans qu'aucune inscription des habitants ne soit nécessaire.



Infos pratiques

CONCILIATEUR

M. PACAUD a été nommé tout récemment conciliateur pour le canton. Il tiendra permanence tous les 1ers mardis du mois en mairie à compter de septembre.

INFOS ERDF

Lorsqu'un arbre se trouve en domaine privé, à proximité d'une ligne électrique située sur le domaine public, il appartient au propriétaire de l'arbre de l'élaguer en toute sécurité.

Une DT/DICT est obligatoire.

Tél. : **03 83 15 63 94** ou www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr

En cas de chute d'arbre sur une ligne, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF pourra demander des indemnités pour préjudice.

Tirage : 800 ex.

Directeur de la publication :
Dominique Vollmar.

Comité de rédaction :
Aline et Philippe Bachmann,
Josette et Christian Villeminot,
Gisèle Ode, Bernard Roblot,
Chantal Moine, Stéphanie Potier
Dominique Dantand, Martine
Leclerc, Philippe Grange, Hubert
Virion, Carine Huin.

Mise en page : Agence Izicom.

Imprimerie : Saxoprint.

Votre mairie : Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél. : 03 83 26 90 14

Fax : 03 83 26 22 44

Mail : mairie@vezelise.com

Site internet : www.vezelise.com

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.